

La campagne du Droit information retraite 2016 a débuté le 27 septembre 2016

28 octobre 2016

Chaque année, l'ensemble des régimes de retraite organise une campagne d'information sur la retraite.

Lors de cette campagne, un document d'information est envoyé automatiquement à certains assurés en fonction de leur année de naissance selon un calendrier pré-établi. Ce document unique permet de retracer les informations contenues dans leur compte individuel retraite. Cette année, 360 000 documents seront envoyés aux fonctionnaires et aux militaires.

[Consulter le calendrier des envois](#)

Vous êtes né(e) en 1966, 1971, 1976 ou 1981...

Vous allez recevoir cette année, entre les mois de septembre et décembre, un [relevé de situation individuelle](#) (RIS).

Il vous permettra de faire le point sur les trimestres validés et les points acquis dans les régimes de retraite auxquels vous avez cotisé.

Vous êtes né(e) en 1951, 1956 ou 1960...

Vous allez recevoir cette année, entre les mois de septembre et décembre, une [estimation indicative globale](#) (EIG).

Ce document contient, outre les trimestres auxquels vous avez cotisé dans l'ensemble des régimes, des estimations de montant de pension selon différentes hypothèses de départ à la retraite.

Les assurés qui n'appartiennent pas aux générations servies en 2016 peuvent cependant obtenir un document du droit information retraite en se connectant au site www.info-retraite.fr à la rubrique « J'accède à mon compte retraite ».

Contacts

Pour toute demande d'information sur la retraite, contactez le Service des retraites de l'Etat :

- par téléphone au : 02 40 08 87 65 (choix 1)
- par courriel à : inforetraite@dgifp.finances.gouv.fr